



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

224 Rem. S'il faut dire revestant, ou revestissant.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

relatif à ce qui a esté dit devant ; mais quand le substantif auquel cet *en*, se rapporte, va après le verbe *estre*, comme aux exemples que nous avons donnez, il ne faut point d'*en*.

## OBSERVATION.

ON n'a point esté du sentiment de Mr. de Vaugelas, qui croit qu'il faut dire *il est des hommes comme des animaux*, & non pas, *il en est des hommes comme des animaux*, la particule *en* ne doit point estre supprimée en cette phrase, où elle n'est point relative, mais où elle entre avec grace comme en beaucoup d'autres, *des paroles ils en vinrent aux mains* ; *C'est un homme qui en use bien avec ses amis* ; *il n'en est pas où il pense*. Si l'on disoit, *il est des hommes comme des animaux*, il y auroit une ambiguité insupportable, puisqu'*il est des hommes* signifie naturellement, *il y a des hommes* ; pour ôter l'équivoque il faudroit mettre *il est de l'homme comme de plusieurs animaux*, mais au singulier mesme il seroit beaucoup mieux de dire, *il en est del'homme comme*, &c.

## CCXXIV. REMARQUE.

*S'il faut dire revestant, ou revestissant.*

IL faut dire *revestant* & non pas *revestissant* parce que le participe actif, ou le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, en chan-

Q 5 geant

geantons en ant, comme aimons, aimant, sortons, sortant, &c. Que si ceux qui tiennent qu'il faut dire *revestissant*, repartent, que la premiere personne plurielle du present de l'indicatif est *revestissons*, & non pas *revestons*, & que par consequent selon nostre propre regle il faut dire *revestissant*, il est aisé de les convaincre qu'il faut dire *revestons*, & non pas *revestissons*, quand l'Usage ne se feroit pas entierement déclaré pour nous. C'est par l'analogie des conjugaisons, qui est dans la Grammaire un principe comme infaillible. Or est-il que tous les verbes de la quatriesme conjugaison, dont l'infinitif se termine en *ir*, ont cela sans exception, au moins je n'en ay point remarqué jusqu'icy. Que si la premiere personne singuliere du present de l'indicatif garde l'*i* en sa terminaison, & a autant de syllabes que l'infinitif, alors la premiere personne plurielle du mesme temps est en *issons*, comme *joüir* a *joüis*, qui se termine en *i*, & a deux syllabes comme son infinitif, c'est pourquoy l'on dit au pluriel *joüissons*. De mesme *adoucir*, *adoucis*, *adoucissons*; *assoupir*, *assoupis*, *assoupissons*; *demolir*, &c. Et ainsi generalement de tous les autres, dont les exemples sont en grand nombre. Mais au contraire, quand cette premiere personne singuliere du

pre-

present de l'indicatif ne garde pas l'*i*, dans sa terminaison, ni n'a pas tant de syllabes que son infinitif, alors sans exception aussi, la premiere personne plurielle du mesme temps ne se termine point en *issons*, ni par consequent son participe, qui en est formé, en *issant*, comme par exemple *sortir a sors*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, & ne garde pas l'*i*, de l'infinitif, ni n'a pas autant de syllabes que ce mesme infinitif; c'est pourquoy en la premiere personne plurielle du mesme temps, on dit *sortons*, non pas *sortissons*. On dit au contraire *ressortissons*, & *ressortissant* en matiere de jurisdiction, & non pas *ressortons*, ni *ressortant*, parce que l'infinitif *ressortir*, & le present de l'indicatif *je ressortis*, quoy que peu usité, ont autant de syllabes l'un que l'autre; Et bien que *je ressortis*, *tu ressortis*, ne se disent quasi jamais, parce, comme je pense, qu'il n'y a presque jamais occasion d'en user, si est-ce que *ressortit*, se dit tous les jours en la troisieme personne, & qui diroit au Palais, *il ressort*, feroit rire tout le Barreau. Or est-il, que puis qu'on dit *ressortit*, en la troisieme personne, c'est une preuve convaincante que l'on dit aussi *je ressortis*, *tu ressortis*; car ces trois personnes sont tousjours égales en syllabes. Mais pour

revenir à *sortir* d'où *ressortir*, nous a obligé de faire une digression, *dormir* le gouverne encore tout de mesme que *sortir*. On dit *dors*, à la premiere personne du singulier de l'indicatif, & *dormons*, à la premiere plurielle, *ouir*, en deux syllabes, *ois*, en une, *oyons*; En ce verbe *ouir*, il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des syllabes, & il suffit pour nostre regle qu'il manque en l'un des deux. Car *couvrir*, a bien autant de syllabes en ce temps de l'indicatif *couvre*, que *couvrir* à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit *couvrons*, au pluriel. Ainsi pour revenir à nos premiers exemples de *sortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons*; *mentir*, *ments* *mentons*; *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de mesme, generalement sans nulle exception. Il s'en suit donc, que puis que *revestir* a *revests*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, il doit avoir *revestons*, en la premiere plurielle du mesme temps, & par consequent *revestant*, en son participe, ou en son gerondif, & non pas *revestissant*. Il n'y a plus rien à repliquer là dessus, si ce n'est qu'un opiniastre adversaire, plustost que de se rendre, voulust encore se sauver comme dans un dernier retranchement, & dire, que tout ce que nous

avons

avons deduit conclud fort bien, pourveu que l'on nous accorde qu'il faut dire *je me revests*, *tu te revests*, *il se revest*, & non pas *je me revestis*, *tu te revestis*, *il se revestit*, mais qu'au contraire il soustient qu'il faut dire *je me revestis*, &c. Icy l'Usage tout commun le condamnera, & la voix publique ne souffrira pas qu'il le dispute.

## OBSERVATION.

Tout le monde est convenu de la verité de la remarque & qu'il faut dire *revestant* au gerondif & non pas *revestissant*, parce que le verbe *revestir* fait en sa premiere personne plurielle du present de l'indicatif *nous revestons*, & non pas *nous revestissons*. Quelqu'un de la compagnie a dit qu'on etabliroit une regle plus generale en formant le gerondif de la premiere personne plurielle de l'imperatif, parce qu'alors il n'y aura aucune exception si ce n'est pour le verbe *estre* dont le gerondif *estant* ne peut se former de l'imperatif *soyons*, mais il ne se forme pas non plus de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif *nous sommes*, le verbe *estre* est un verbe irregulier en beaucoup de temps, & il ne doit point tirer à consequence. En formant le gerondif de la premiere personne plurielle de l'imperatif, les verbes *avoir* & *sçavoir* entreront dans la regle generale *ayons*, *ayant*, *sçachons*, *sçachant*, au lieu qu'il les faudra mettre dans l'exception, si on etablit que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de

Q 7

l'indi-

l'indicatif, puis que *nous avons* ne peut faire *ayant*  
& que *nous sçavons* ne sçauroit former *sçachant*.

## CCXXV. REMARQUE.

*Humilité.*

L'Usage de ce mot en nostre Langue est purement Chrestien, & ne signifie point du tout ce qu'*humilitas* veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant si peu connu cette vertu Chrestienne, que ceux mesme qui possedoient éminemment toutes les vertus morales, n'avoient autre but, lors qu'ils travailloient pour les acquerir, ni ne pretendoient autre fruit après les avoir acquises, que de satisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'éterniser leur gloire après leur mort. Or je fais cette Remarque, à cause que plusieurs de nos Auteurs, & des bons, se servent de ce mot aux traductions des Anciens, & en d'autres ouvrages prophanes, l'employant tantost pour *modestie*, ou *un sentiment modéré de soy-mesme*, & tantost pour *une soumission & une deference entiere que l'on rend à ses Superieurs*. Et il est tres-certain qu'il ne vaut rien ni pour l'un, ni pour l'autre, & que jamais, sans exception, nous ne disons *humilité*, en François, que pour exprimer cette sainte vertu, qui est le fondement de toutes les autres. OB.